



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 29 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf octobre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie de Briatexte, sous la présidence de Monsieur Alain GLADE, Maire de Briatexte.

Date de la convocation	Date d'affichage	Nombre de membres en exercice	Quorum	Nombre de membres présents	Nombres de suffrages exprimés	
25/10/2024	25/10/2024	19	10	14	18	

Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à	
Mr GLADE Alain	X			
Mr ANGOSTO Richard	X			
Mme GROSJEAN-BALARD Carole	X			
Mr PONTIER Michel	X			
Mme MONMAYRAN Michèle	X			
Mr SAVIGNOL Hugues	X			
Mme LLORDEN Anne-Marie		X	Mme MONMAYRAN Michèle	
Mme CLARAZ-ANGOSTO Martine		X	Mr ANGOSTO Richard	
M. PELIZZON Philippe		X	Mr PONTIER Michel	
Mr PELLIZZARI Gérard	X			
Mme LAGATTU Laetitia	X			
Mme HAAS Valérie		X	Mme MALARTRE Eloïse	
Mr FARGES Cédric	X			
Mme MARTINEZ Sonia	X			
Mr SOUBAYE Nicolas	X			
Mme MALARTRE Eloïse	X			
Mme GHILACI Marion	X			
Mr SIRET Gérard		X		
Mme MARTINEZ Francine	X			
Secrétaire de séance Mr PELLIZZARI Gérard				

Délibération n°2024	I-10-29-03	
Résultat du vote	18 pour	

ID: 081-218100394-20241029-D2024_10_29_03-DE

Objet: Décision modificative budgétaire n°2 – budget principal

Il est nécessaire de prendre une décision modificative sur le budget principal afin de financer les travaux de réhabilitation des anciens locaux de La Poste (changement de menuiseries, installation d'une climatisation réversible, mise aux normes aux personnes à mobilité réduites...).

Il est donc demandé au conseil d'autoriser les virements et inscriptions de crédits suivants :

SECTION	INVESTISSEMENT				
SECTION	RECI	ETTES	DEPENSES		
Chapitre / Article / Opération / Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
Chap 21 - Immobilisations corporelles					
Art. 21318 - Construction autres bâtiments publics /				25 000,00 €	
Opération 254- Travaux bâtiments communaux				ŕ	
Chap 23 - Immobilisations en cours					
Art. 2315 - Immobilisations corporelles en cours /			15 000,00 €		
Opération 270 - Voies cyclables					
Chap 23 - Immobilisations en cours					
Art. 2315 - Immobilisations corporelles en cours /			10 000,00 €		
Opération 165 - Voirie					
SOUS TOTAL	- €	- €	25 000,00 €	25 000,00 €	

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

✓ **D'APPROUVER** la décision modificative n°2 au budget principal ; exercice 2024, mentionnée dans le récapitulatif ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Le secrétaire de séance

-135-